COMPTE RENDU DE LA REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 21 JUILLET 2020

Réfection réseau Eaux pluviales à la Hérissonnais

Le conseil a décidé lors de la réunion du 10 juillet dernier de réaliser des travaux de réfection du réseau d'eaux pluviales à La Hérissonnais.

3 devis sont présentés.

Le conseil choisit celui de l'entreprise COLAS pour la somme de 12 080 € HT. Vu la complexité de l'ouvrage, des travaux supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires en cours de réalisation.

Le conseil autorise le Maire à faire faire ces travaux s'ils sont indispensables pour la bonne exécution de l'installation.

Travaux à l'école

Le conseil a décidé lors de la réunion du 10 juillet dernier de réaliser différents travaux à l'école.

Plusieurs devis sont présentés par corps de métier. Le conseil choisit :

Plafonds suspendus: SARL MANIVEL pour 5 550 € HT

Electricité pour luminaires : EURL HENNOTE Xavier pour 2 900 € HT

Sol : SARL MIRIEL pour 12 500 € HT

Peinture: SARLTOUT EN COULEURS pour 5 609 € HT

Les travaux seront réalisés en 2 tranches, pendant les vacances de la Toussaint et celles de février. Les entreprises devront se coordonner afin que les plannings soient respectés.

Vote du BP 2020 – Commune

Le conseil vote à l'unanimité le budget 2020 de la COMMUNE comme suit :

Section de fonctionnement : 1 389 351.52 € Section d'investissement : 953 541.35 €

Vote du BP 2020 - Lotissement

Le conseil vote à l'unanimité le budget 2020 du LOTISSSEMENT comme suit :

Section de fonctionnement : 30 192.00 € Section d'investissement : 0

Création d'une adresse à la Ville Gromil

Le conseil décide de créer une adresse pour le lotissement de 6 lots construit à La Ville Gromil. Son nom sera "Le Courtil Ville Gromil". Les numéros iront de 1 à 6.

Désignation d'un correspondant Défense

Mr Frédéric PERON est désigné comme le correspondant Défense de notre commune.

Hôpital de Dinan - Soutien à la maternité

Le Maire rappelle la situation difficile de la maternité depuis plusieurs mois.

Les conditions actuelles ne permettent pas un fonctionnement pérenne de la maternité accouchante si les moyens humains et matériels ne sont pas mis en place.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

Soutient le projet d'un hôpital de plein exercice à Dinan avec une maternité accouchante pérenne

Demande à l'ARS d'assumer le plan de relance à la hauteur des besoins

Demande aux parlementaires d'élaborer et promouvoir les propositions de loi assurant la présence de médecins là où le service public le requiert, assortis de systèmes de rémunérations équitables et viables

QUESTIONS DIVERSES

<u>CCID</u>: les services fiscaux ont communiqué la liste des personnes qu'ils ont retenues pour faire partie de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID):

<u>Titulaires</u>: Georges LUCAS, Sandrine JUHEL, Denis GOUPIL, Isabelle RICHEUX, Pierre SIMON, Frédéric PERON, Bernard KERGOSIEN

<u>Suppléants</u>: Pascal L'HERMITTE, Frédéric BEAUCHAMP, Brigitte PETITPAS, Christophe PACE, Anne THIBAULT, Marie MALLET

<u>Bulletin</u>: le petit questionnaire préparé par Frédéric BEAUCHAMP concernant la future présentation du bulletin sera glissé dans le prochain qui sortira fin juillet. Il sera de format A5, la réponse sera à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

<u>Dégâts des eaux à la Hérissonnais</u>: la personne qui a subi des dégâts lors des fortes pluies du 17 juin a fait une déclaration de sinistre auprès de son assurance. Une expertise aura lieu le 3 août.

<u>Dinan Agglomération</u>: l'élection du Président et des vice-présidents a eu lieu le 16 juillet : Arnaud LECUYER, seul candidat, conserve la présidence. 15 vice-présidents ont également été élus, ainsi qu'un conseiller délégué.

Les conseillers communautaires et municipaux ont possibilité de candidater aux commissions ou syndicats qui leur sont ouverts.